



EXCELLENTIA FORMATION

Une porte ouverte sur votre avenir ...

Rendre son entreprise plus écoresponsable au quotidien

Excellentia Formation

67 avenue de l'URSS 31400 TOULOUSE 05 61 40 12 12 contact@excellentiaformation.fr - www.excellentiaformation.fr



Sommaire (1/2)

J1 ✓ Les fondamentaux du Développement Durable

- ❑ Qu'est-ce que le Développement Durable ?
- ❑ Quels sont les enjeux ?
- ❑ Ce « qu'est » et ce « que n'est pas » le Développement Durable
- ❑ Les notions fondatrices : Economique, Sociale, Environnementale
- ❑ Les acteurs incontournables : le citoyen, les gouvernements, les collectivités, les ONG, l'entreprise, etc ...
- ❑ Les engagements actuels des entreprises écoresponsables
- ❑ Les textes réglementaires incontournables
- ❑ La Responsabilité Sociétale des Entreprises

J2 ✓ Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

- ❑ Améliorer la performance énergétique de son entreprise
 - S'engager dans la transition énergétique
 - Les principales notions à acquérir pour réaliser son bilan énergétique
 - Établir un plan d'actions pertinent
 - Agir sur les comportements
 - Les méthodes de travail
 - Raisonner énergies renouvelables
- ❑ Réduire son bilan carbone, penser cycle de vie des produits
 - Les principales notions à acquérir pour réaliser :
 - Le bilan carbone de son entreprise
 - Le bilan des gaz à effet de serre (BEGES) de son entreprise
 - Lire et exploiter un bilan carbone, chercher les pistes d'amélioration
 - Le plan de mobilité : de l'obligation à l'opportunité



Sommaire (2/2)

J3

- La notion de cycle de vie du produit
- Principes et méthodes et d'écoconception
- Enjeux pour l'entreprise
- La communication environnementale associée
- Les fondamentaux de l'économie circulaire
 - Comprendre les principes de l'économie circulaire
 - Les acteurs de l'économie circulaire
 - Raisonner opportunités d'entreprises
- Biodiversité et entreprise
 - Le cadre réglementaire, les acteurs clés
 - Interaction entreprise, milieux naturels et biodiversité
 - Faire de la biodiversité un atout pour l'entreprise
 - Identifier les pistes d'actions pour intégrer la biodiversité dans sa politique environnementale

J4

- ✓ Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsable
 - Identifier ses besoins
 - Définir son niveau d'exigence
 - Élaborer son cahier des charges
 - Évaluer et sélectionner ses fournisseurs
 - Suivre les conditions d'exécution
- ✓ Valoriser sa démarche écoresponsable
 - Mettre en avant sa démarche écoresponsable et communiquer sur celle-ci
- ✓ Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien
 - Être responsable dans sa vie quotidienne :
 - Modifier ses comportements
 - Les éco-gestes
 - S'y retrouver dans les logos, les labels et certifications



Les fondamentaux du Développement Durable



Qu'est-ce que le Développement Durable

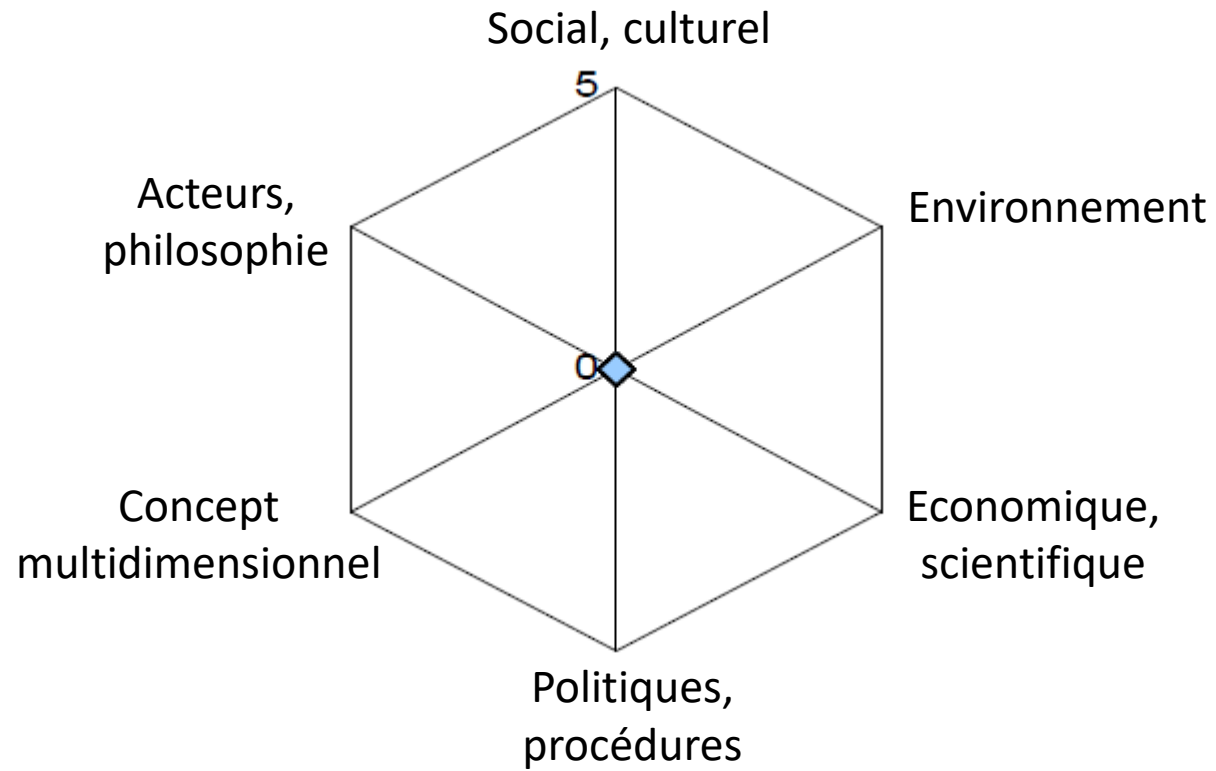
Et si on me dessinait mon « profil Développement Durable » ?

- 1) Inscrire tous les mots clés ou groupements de mots clés qui vous font penser à l'expression « Développement Durable » sur la feuille donnée.
- 2) Lier les mots clés entre eux lorsqu'on identifie un lien, une interaction entre eux

A vous de jouer !!



Mon « profil Développement Durable »





Catégorie 1 : Aspects sociaux – culturels :	Social, éducation, développement social, égalité, fraternité, individualisme, communautarisme, augmentation du bien-être, santé, équité, égalité, coopération, répartition des richesses, respect, emploi, ...
Catégorie 2 : Aspects environnementaux :	Environnement, animaux, nature, énergies renouvelables, êtres vivants, empreinte écologique, protection de la nature, préservation des ressources, économies d'énergies, air, sol, eau, ...
Catégorie 3 : Aspects économiques, sciences et techniques :	Economie, développement économique, taxes, banque, amélioration continue, roue de Deming, hygiène et sécurité, qualité, meilleures technologies disponibles, ...
Catégorie 4 : Approches politiques et procédurales :	Rapport Brundtland, conférences internationales, Rio, Kyoto, Johannesburg, Sommet, COP 21, Agenda 21, gouvernance, politique, image, population active, réglementations, normes, ...
Catégorie 5 : Approches multidimensionnelles du concept (complexité, relations temporelles, dimensions spatiales), informations et aspects cognitifs :	Génération futures, générations actuelles, actions locales, actions globales, principes, pollueur-payeur, principe de précaution, prévention, préservation, penser global agir local, développement local, développement territorial, long terme, information, indicateurs, communication, transparence, ...
Catégorie 6 : Acteurs et philosophie :	Individu, collectif, citoyen, entreprise, éthique bonheur, réflexion personnel, projet, fédérateur, conviction, évolution sociétales, ...



Historique du Développement Durable :

Avec la naissance de la société industrialisée, plusieurs crises écologiques et sociales ont émergées dans nos sociétés occidentales au 19^{ème} siècle.

A partir de la deuxième moitié de ce siècle, les sociétés occidentales commencent à constater que leurs activités économiques, et notamment industrielles, ont un impact significatif sur l'environnement et l'équilibre social. Il émerge une prise de conscience sur la nécessité d'un modèle plus durable.

Quelques grands rendez-vous mondiaux marquants :

- 1968 – 72 : fondation du Club de Rome (publication du rapport « Les limites de la croissance »)
- 1972 : premier Sommet de la Terre à Stockholm
- 1987 : Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU (publication du Rapport Brundtland)
- 1992 : Sommet de la Terre à Rio (Agenda 21)
- 1997 : Protocole de Kyoto (changements climatiques)



Définition du Développement Durable :

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économique / écologique / social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



Quels sont les enjeux ?

En France 5 finalités ont été identifiées et définies dans le code de l'environnement :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Et pour vous ?



Ce « qu'est » et ce « que n'est pas » le Développement Durable

C'est avant tout un concept d'un nouveau projet de société émergeant du constat d'excès et de dysfonctionnements d'un mode de développement dont les limites ont été fortement dénoncées dès le début des années 1970.

Il est à l'origine de ce constat de perte d'un équilibre écologique et d'inégalités sociales.

Il est devenu une préoccupation des Etats et donc à l'origine de nombreux traités et politiques mondiaux, européens et nationaux (Stratégies européennes et stratégies nationales du Développement Durable).

C'est l'opportunité de construire de nouveaux modèles de développement, de gouvernance et de consommation.



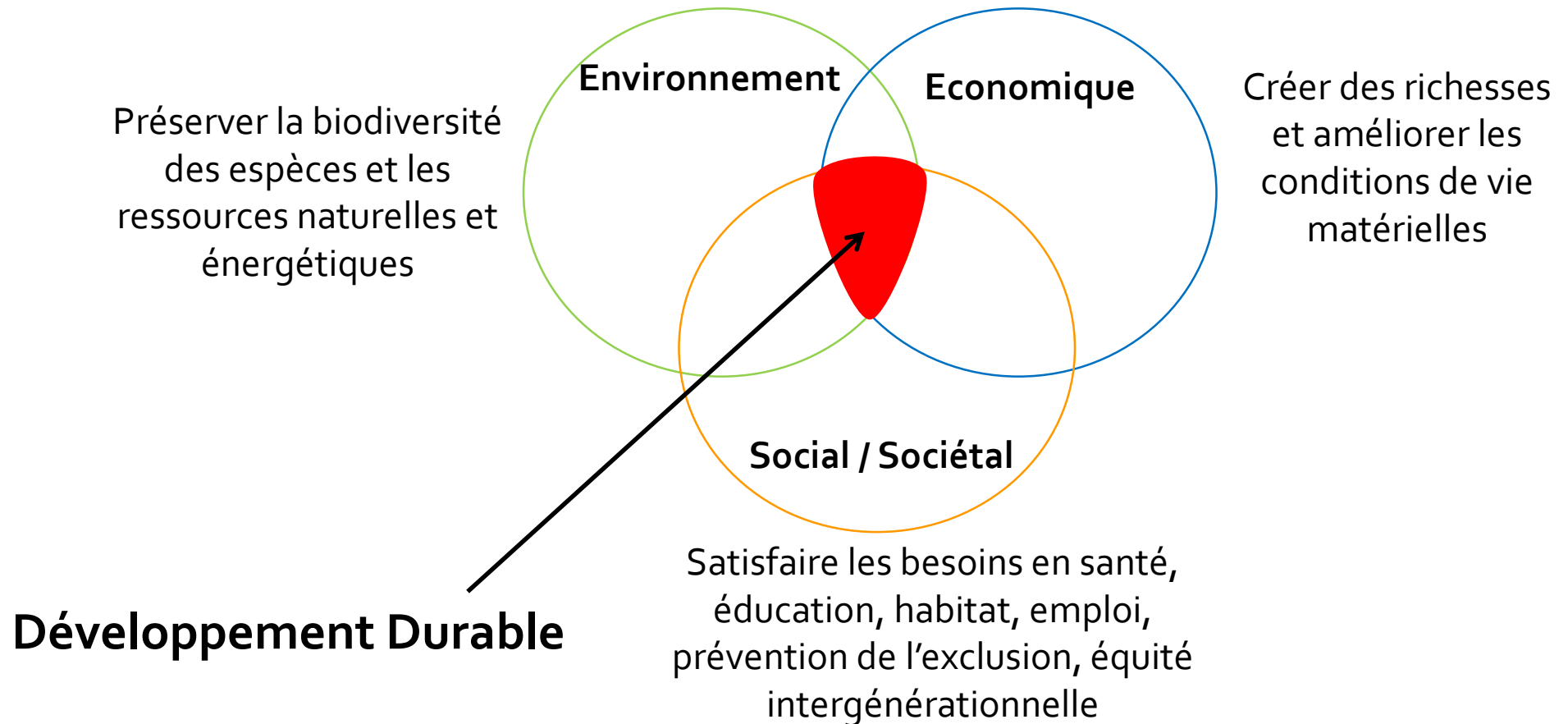
Ce n'est pas un concept opérationnel mais plutôt des principes et des lignes directrices.

Ce n'est pas qu'un regard écologique sur les activités humaines.
3 piliers : environnement, économie, social.

Ce n'est pas qu'une question d'argent. Le concept de Développement Durable repose sur un principe fondamental : la responsabilité, qu'elle soit individuelle ou collective. Il existe une dimension quantitative mais également qualitative et les gains sont alors multiples, ce qui rend ce concept souvent difficile à appréhender et à mettre en œuvre.



Les notions fondatrices : Economique, Sociale, Environnementale





Pilier économique : il s'agit de promouvoir une économie responsable. Comment concilier la viabilité d'un projet ou d'une organisation avec des principes éthiques. On va se pencher sur le coût environnemental et social du produit ou service sur tout son cycle de vie. Ce coût doit se vérifier sur le prix du produits ou du service.

C'est dans ce contexte que se développe certaines pratiques aux forts enjeux qui se mêlent avec le pilier social et environnemental :

- Le commerce équitable
- Le développement du tissu économique local
- Des méthode alternatives : économie circulaire, économie de la fonctionnalité
- La consommation collaborative ou économie du partage



Pilier social : il s'agit de favoriser la cohésion sociale.

Ce bien être de tous assuré par notre société qui se traduit par la possibilité d'accéder pour tous, quelque soit le niveau de vie, aux besoins essentiels (alimentation, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droits de l'homme, culture et patrimoine, etc...).

Plusieurs enjeux en la matière :

- Luter contre l'exclusion et les discriminations
- Favoriser la solidarité
- Contribuer au bien être
- Valoriser les territoires



Pilier environnemental : il s'agit de préserver l'environnement.

Notre planète ne nous procure pas des ressources naturelles infinie et les activités humaines rompent l'équilibre naturel. Ainsi tous les compartiments environnementaux sont en voie de dégradation.

Plusieurs enjeux important pour permettre à tous de pouvoir préserver nos sociétés et la vie sur Terre :

- Economiser et préserver les ressources naturelles
- Protéger la biodiversité et donc les écosystèmes
- Eviter les émissions de CO2 pour lutter contre le changement climatique
- Gérer et valoriser les déchets



Les acteurs incontournables

De nombreux acteurs qui se mobilisent à plusieurs niveaux.

En effet le succès de ce modèle de développement repose sur l'implication de tous, du citoyen aux nations en passant par les acteurs économiques, au travers d'accord internationaux, des politiques locales, des stratégies de Responsabilités Sociétales, aux modes de consommations.

Les gouvernements : ils sont à la bases de l'identification des enjeux mondiaux et édictent ensemble les principes et les objectifs fondamentaux.

Les ONG : elles permettent d'approfondir des connaissances, l'identification de nombreux mécanismes et sont devenues des acteurs incontournables dans la résolution de conflits et crises majeures.



Les collectivités : ce sont les portes paroles des politiques nationales qui les déclinent en politiques locales opérationnelles.

Les collectivités sont au cœur des enjeux de territoire et représentent l'interface entre les politiques et les habitants et entreprises d'un territoire. Elles portent les projets de territoires au travers des Agendas 21.

Les agences, institutions et associations : ces organisations permettent de traiter d'enjeux et points techniques opérationnels tant pour le citoyen que pour l'acteur économique d'un territoire. Des collectifs qui peuvent porter des projets tant sur le plan technique que financier.



Les entreprises : ce sont les acteurs économique du territoire.

Elles intègrent le Développement Durable au sein de leurs stratégie et modifier leur fonctionnement pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux . Elles permettent également d’impliquer l’ensemble de leurs parties prenantes dans leur démarche de Développement Durable.

Le citoyen : il participe à titre individuel au quotidien.

Le citoyen dissémine à la maison, au travail, dans son mode de consommation, les valeurs du développement durable en modifiant ses pratiques et en sensibilisant ses proches aux bons gestes et aux attitudes à adopter.

On parle alors de gestes éco citoyens.



Les engagements actuels des entreprises écoresponsables

Les principaux engagements se retrouvent autour de :

- La consommation des ressources
 - Énergie
 - Eau
 - Matières premières
- Les achats
- Les déchets
- Les transports
- Les comportements : les éco-gestes
- La conception du produit

Et vous ?



Les textes réglementaires incontournables

- Le sommet de la terre à Rio en 1992 : il renforce le concept de Développement Durable avec la participation de nombreuses parties prenantes du monde, au cours duquel un programme d'actions est signé pour le 21^{ème} siècle, l'Agenda 21. c'est le texte de référence pour un projet de Développement Durable territorial.
- Règlements normatifs :
 - ISO 14001, EMAS pour l'environnement
 - Convention de l'organisation internationale du travail, Convention des nations unies sur les droits des enfants, Déclaration universelle des droits de l'Homme pour le social
 - International Accounting Standards Committee (ASC), adoption rendue obligation par le parlement européen pour les sociétés cotées à partir de 2005, pour la comptabilité



- La commission européenne a publié le 18 juillet 2001 un livre vert pour promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises
- Stratégie européenne de Développement Durable
- La réglementation française :
 - Stratégie nationale de Développement Durable
 - Loi sur l'épargne salariale en février 2001
 - La loi NRE en mai 2001 pour la transparence sociale, environnementale et territoriale
 - L'article 53 de la loi du 3 août 2009 du Grenelle de l'environnement fixe un programme d'action en faveur du Développement Durable
 - Loi Grenelle 2 en 2010 : obligation de reporting des gaz à effet de serre
 - Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
 - Transition énergétique et écologique pour la croissance verte du 18 août 2015



La Responsabilité Sociétale des Entreprises

La RSE est la déclinaison du concept de Développement Durable pour une entreprise. La RSE est définie comme étant la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et l'environnement.

Historiquement, c'est dans les années 1950 que la RSE émerge auprès de managers américains. Leur travaux les amène à dégager une idée basée sur le postulat que si les entreprises se concentrent également sur l'impact qu'elles ont que la société, en plus de leurs profits, elles en tireront un bénéfice supplémentaire : si l'entreprise paie mieux ses salariés, ces derniers auront un meilleur pouvoir d'achats pour acheter les produits et services des entreprises. Si l'entreprise prend en compte l'impact environnemental et le gère, elle fera des économies sur le long terme car elle aura anticipé et prévenu des catastrophes naturelles.

C'est Howard Bowen qui donne en 1953 la première définition « reconnue » de la RSE dans la publication d'un ouvrage « La responsabilité sociale du businessman ».



A partir de la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle, le concept de Développement Durable a conduit les entreprises à être plus attentifs aux préoccupations de l'ensemble de ses parties prenantes.

En effet, les parties prenantes ont un impact et une influence sur les pratiques et les processus mis en œuvre au sein d'une entreprises : les ressources humaines, les pratiques commerciales, l'impact local, ...

Cette prise de conscience a conduit à l'émergence pour les entreprise d'identifier leur responsabilité sociétale.

La RSE pour une entreprise va passer par 2 étapes :

- l'identification et détermination de sa responsabilité sociétale
- L'identification et le dialogue avec ses parties prenantes



La RSE va en 2010 être cadrée par une norme internationale, l'ISO 26000, pour donner un langage et un cadre de travail commun en matière de responsabilité sociétale.

L'ISO 26000 s'articule autour de :

- 7 principes :
 - Redevabilité
 - Transparence
 - Comportement éthique
 - Reconnaissance des intérêts des parties prenantes
 - Respect du principe de légalité
 - Prise en compte des normes internationales de comportement
 - Respect des droits de l'Homme
- 7 questions centrales :
 - Gouvernance
 - Droits de l'Homme
 - Relations et conditions de travail
 - L'environnement
 - Loyauté des pratiques
 - Questions relatives aux consommateurs
 - Communauté et développement local



Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

Améliorer la performance énergétique de son entreprise



S'engager dans la transition énergétique

La transition énergétique est « l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique ».

La transition énergétique est un volet de la transition écologique et qui vise concrètement à transformer son système énergétique pour diminuer son impact environnemental :

- Changer les systèmes de production de l'énergie
- Changer son comportement vis-à-vis de sa consommation

Pour lutter contre le réchauffement climatique.



Loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 :

8 grands objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (les diviser par 4 d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990)
- Réduire la consommation énergétique (la diviser par 2 d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2012)
- Réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles (-30% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2012)
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans notre consommation énergétique (jusqu'à 32% en 2030)
- Porter la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025 (cet objectif a depuis été modifié)
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
- Lutter contre la précarité énergétique
- Réduire notre production de déchets



Pourquoi ?

- Pour des raisons environnementales, dont lutter contre le réchauffement climatique
- Pour des raisons de santé publique et de sécurité (liée à l'exploitation des centrales nucléaires)
- Pour la croissance verte : relancer la croissance, création de nombreux emplois et développement de nouvelles technologies



Les principales notions à acquérir pour réaliser son bilan énergétique

Un bilan énergétique ne se base pas uniquement sur l'étude de votre facture de consommation d'énergie.

Il se base sur la gestion transversale de votre activité : votre management.

Ce bilan est une évaluation des consommations d'énergie lié au bâtiment et la répartition des usages de cette énergie.

La maîtrise de l'énergie peut être mis en place dans l'entreprise à l'aide d'un système de management de l'énergie (ISO 5001).



Pour réaliser son bilan énergétique, il convient :

- De délimiter le périmètre d'actions : le bâtiment et les équipements
- De recueillir toutes les données sur votre consommation et votre production (caractéristiques des équipements, factures, calculs et mesures sur le bâtiment) qui vont permettre de réaliser l'analyse
- D'évaluer les performances et mesurer les résistances thermiques
- D'identifier tous les postes de consommation direct d'énergie nécessaires pour conduire votre activité

Ce bilan va donner une vue d'ensemble des domaines où il est possible d'agir et donc d'élaborer un programme d'actions pertinent.

Et vous ?



Établir un plan d'action pertinent (1/4)

En fonction des résultats du bilan, l'entreprise va identifier des objectifs en termes de :

- Réduction de ses consommations d'énergie
- Réduction de ses émissions de gaz à effet de serre

De ces objectifs spécifique au management de l'entreprise vont découler une série d'actions qu'il convient de planifier dans un programme d'actions.

Plusieurs facteurs rentrent en compte dans l'identification et la détermination de ces actions : le comportement et les process.



Établir un plan d'action pertinent : (2/4)

- Agir sur les comportements

De nombreux changements et modifications de comportements permettent de diminuer ses consommations d'énergie.

Après l'identification des postes de consommation d'énergie, il faut regarder le comportement pour caler des actions de diminution de la consommation.

Les actions vont simplement améliorer la manière dont l'énergie est utilisée et permettre d'éviter le gaspillage.



Exemples :

- Maintenir portes et fenêtres fermées lorsque le chauffage ou la climatisation est en marche
- Régler les thermostats sur des températures raisonnables (chauffage et climatisation)
- Éteindre les équipements inutiles
- Vérifier la maintenance des appareils

Et vous ?



Établir un plan d'action pertinent : (3/4)

- Les méthodes de travail

L'identification des postes de consommation d'énergie permet d'avoir une vision d'ensemble sur les différents process de l'entreprise.

Des actions contribuant à diminuer les consommations d'énergies peuvent être dégagées par les méthodes de travail employées.

Exemples :

- Comparer des données ou des méthodes connues dans un secteurs d'activité similaire
- Réorganiser les bureaux et les bâtiments
- Sensibilisation du personnel

Et vous ?



Établir un plan d'action pertinent : (4/4)

- Raisonner énergies renouvelables

Le bilan énergétique ouvre une vision et une visibilité totale sur la situation énergétique de l'entreprise.

De nombreuses opportunités s'offrent à l'entreprise pour faire des économies en utilisant des technologies et matériels fonctionnant avec des énergies renouvelables. Des actions qui renforcent la crédibilité et l'exemplarité de l'entreprise ainsi que son développement sur des projets technologiques pilotes.

Exemples :

- Changement d'équipements utilisant des énergies renouvelables
- Changements de contrats en fourniture d'énergie au profit d'une alimentation en énergies renouvelables
- Développer de nouvelles techniques, se rendre compétitif

Et vous ?



Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

Réduire son bilan carbone, penser en cycle de vie des produits



Les principales notions à acquérir pour réaliser :

- Le bilan carbone de son entreprise

Le Bilan Carbone ® est un outil développé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Il permet d'identifier et de comptabiliser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, dont le CO₂, des activités de l'entreprise.

L'expression « bilan carbone » est la vulgarisation de la méthode développée par l'ADEME.

Ce bilan carbone permet d'initier une démarche de réduction des impacts engendrés par les émissions de CO₂ des activités de l'entreprise.

Cette démarche peut faire partie d'une stratégie environnementale.



Le bilan carbone se déroule en 6 étapes clés :

- Sensibilisation de l'entreprise et des collaborateurs au réchauffement climatique et à ses enjeux
- Déterminer le périmètre de l'étude
- Collecter les données
- Exploitation des données
- Élaboration du plan d'action en cohérence avec des objectifs de réduction des consommations et émissions
- Mise en pratique opérationnelle des actions décidées

Dans la collecte des données, il convient d'être vigilant à identifier et quantifier en terme de contenu de l'activité, les pratiques de transports, les relations avec les clients et les fournisseurs, les matières et produits entrant consommés, stockés et transformés, les déchets générés et retraités.

Et vous ?



Les principales notions à acquérir pour réaliser :

- Le bilan des gaz à effet de serre (BEGES)

de son entreprise

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est une évaluation de la quantité des gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère par les activités de l'entreprise sur une année.

C'est une démarche plus globale et exhaustive que le bilan carbone puisqu'elle prend en compte les émissions directes et indirectes des gaz à effet de serre.

C'est la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 qui rend obligatoire pour les entreprises de plus de 500 salariés de publier un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre annuelle et qui doit faire l'objet d'une mise à jour tous les 3 ans.



La méthodologie se déroule en 6 grandes étapes :

- Identifier le périmètre organisationnel et / ou opérationnel de l'étude
- Identifier et mesurer les différentes sources d'émission
- Traiter les données
- Se fixer des objectifs de réduction des émissions
- Identifier et prioriser des actions qui vont permettre de réduire les émissions
- Suivre les résultats pour mesurer les actions engagées et l'atteinte des objectifs fixés



Les émissions de gaz à effets de serre sont découpées en 3 catégories (SCOPE) :

- Les émissions directes (SCOPE 1)
- Les émissions indirectes liées à l'énergie (SCOPE 2)
- Les autres émissions (SCOPE 3)

Dans ces 3 catégories, on va identifier 23 postes d'émissions (méthodologie précisée dans l'arrêté du 24 août 2011).

Certaines données seront à recueillir auprès de vos clients, fournisseurs, prestataires, ...

Et vous ?



Catégories d'émissions	Postes d'émissions
SCOPE 1	Emissions directes des sources fixes de combustion
	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	Emissions directes des procédés hors énergie
	Emissions directes fugitives
	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)
SCOPE 2	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid
SCOPE 3	Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories "émissions directes de GES" et "émissions de GES à énergie indirectes"
	Achats de produits et de services
	Immobilisation des biens
	Déchets
	Transport de marchandise amont
	Déplacements professionnels
	Actifs en leasing amont
	Investissements
	Transport des visiteurs et des clients
	Transport des marchandises aval
	Utilisation des produits vendus
	Fin des produits vendus
	Franchise aval
	Leasing aval
	Déplacement domicile travail
Autres émissions indirectes	

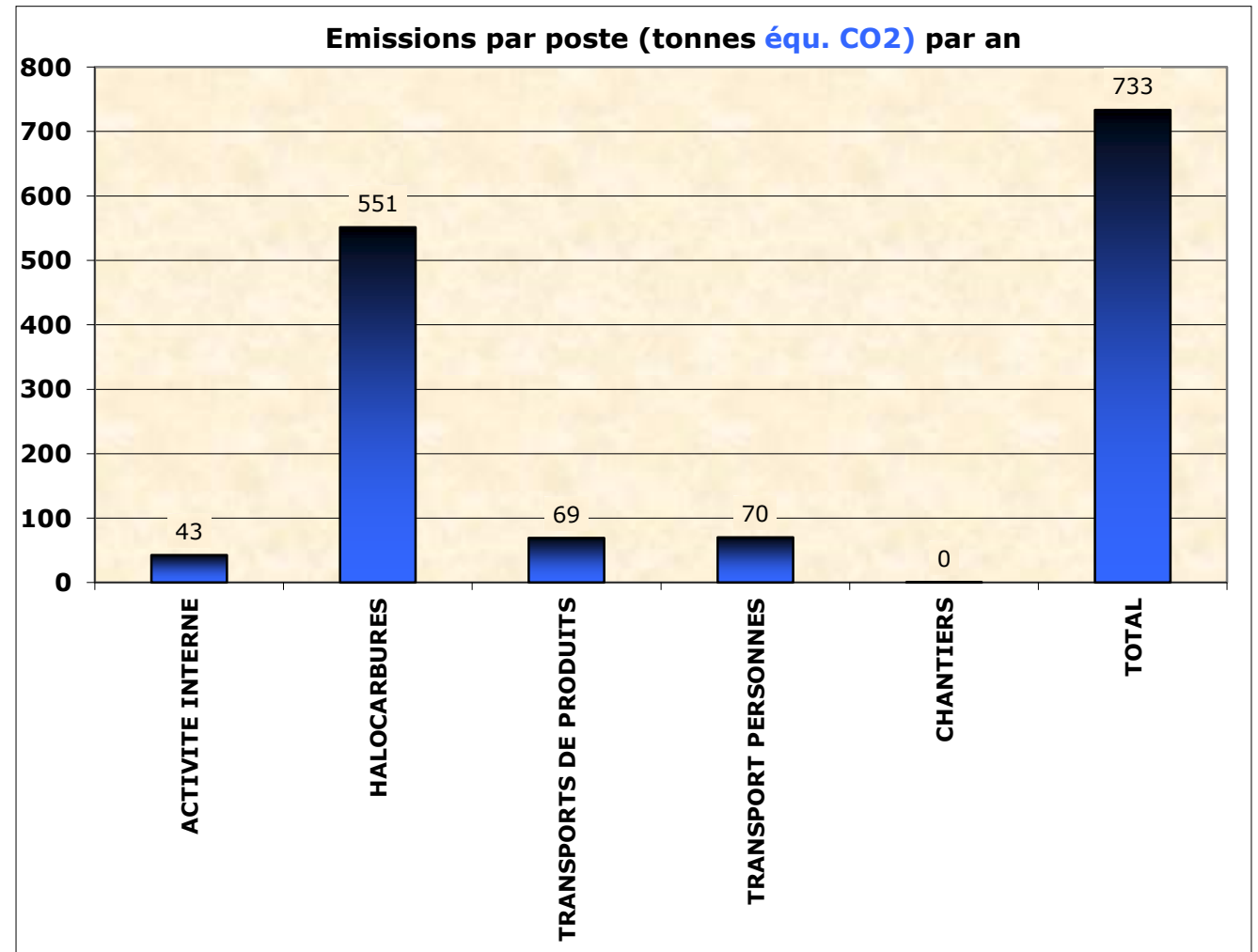


Lire et exploiter un bilan carbone, chercher les pistes d'amélioration

Exemple d'un résultat final d'un bilan carbone pour une entreprise du BTP, secteur climatisation et énergies renouvelables

1) Interprétation des résultats et des postes / activité les plus émettrices en CO2

Comprendre d'où viennent les émissions suite à une investigation opérationnelle





- 2) Se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- 3) Elaborer un programme d'actions. Le bilan carbone peut être inclus dans son système de management environnemental.
- 3) Communiquer sur ses engagements en matière de réduction de gaz à effet de serre .
- 5) Suivre le programme d'actions et donc suivre l'évolution de la réduction de l'empreinte carbone et des baisses des dépenses correspondantes.



Le plan de mobilité : de l'obligation à l'opportunité

Définition : Le Plan de mobilité (PDM) est un ensemble de mesures qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier (ADEME).

Le plan de mobilité, qui s'appelait avant Plan de déplacements d'entreprise (PDE), favorise l'usage des modes de transport alternatifs et collectifs par rapport aux modes de déplacement individuels et émetteur de CO₂.

Ce plan va concerner les déplacements liés aux activités professionnelles :

- les trajets domicile/travail
- les déplacements professionnels du collaborateurs au client en passant par les fournisseurs et partenaires
- tous les autres déplacements nécessaires à la conduite de l'activité, comme le transport de marchandises



Le plan de mobilité est une obligation réglementaire pour les entreprises de plus de 100 salariés depuis le 1er janvier 2018.

Cette obligation émane de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 (article 51).

Cet article demande que dans le périmètre d'un plan de déplacement urbain, toutes les entreprises de plus de 100 salariés sur un même site doivent élaborer et déployer un plan de déplacement pour améliorer la mobilité du personnel et favoriser le recours aux transports en commun et le co-voiturage.

Des entreprises sur un même lieux peuvent établir un plan de déplacement inter-entreprises de manière à mutualiser certaines actions.

Il existe des soutiens techniques et financiers par l'ADEME pour mettre en place cette prescription réglementaire.



Au-delà de la contrainte réglementaire, la mise en œuvre d'un plan de mobilité est une opportunité sur différents plans pour l'entreprise :

- Une baisse du coût environnemental avec une baisse des dépenses énergétiques et des émissions polluantes
- Une optimisation des coûts liés aux transports et une augmentation de la productivité des employés
- Un confort pour les salariés à un moindre coût
- Un projet social créateur d'un véritable lien social. Le plan devient un outil de médiation et de communication efficace au sein de l'entreprise
- Une démarche de valorisation de l'image de l'entreprise avec tous les leviers de développement que cela implique



Quelques pistes d'actions simples et peu coûteuses pour la plupart :

- Incitation à l'utilisation du vélo
- Incitation à l'utilisation des transports en commun
- Incitation au co-voiturage
- Aménagement des horaires de travail et mise en place du télétravail
- Mise en place d'un service d'auto partage
- Optimisation des tournées de livraisons, transports de marchandises, ...

Les actions sont formalisées sous la forme d'un programme d'actions qui peut rentrer et alimenter une démarche qualité et / ou de management de l'environnement et que l'on va retrouver dans les différentes politiques de l'entreprise.



La notion de cycle de vie d'un produit

Le cycle de vie d'un produit prend en compte toutes les activités et tous les impacts environnementaux qui sont induits sur les différentes étapes de la vie d'un produit : fabrication, utilisation, transport et élimination du produit.

Le cycle de vie d'un produit est généralement illustré sous la forme d'étapes depuis la production (utilisation des matières premières) jusqu'à son élimination complète (élimination ou valorisation).



L'extraction et l'utilisation des matières premières sont une source majeure des impacts environnementaux

Consommation énergétique, émissions, production de déchets sont autant d'impacts environnementaux qui rentrent dans l'étape de fabrication

Matières premières

Fabrication

Cycle de vie du produit

Fin de vie

Transport, Distribution

Utilisation, Usage

La distribution d'un produit passe nécessairement par une étape de transport qui est souvent lourde d'impacts environnementaux

Tous les produits ont une durée de vie. La fin de vie du produit est une des étapes significative en termes d'impacts générés sur l'environnement

L'utilisation ou l'usage d'un produit implique la consommation de ressources qui génère des impacts sur l'environnement



Principes et méthodes de l'écoconception

Définition selon l'AFNOR : l'écoconception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie.

Le cycle de vie d'un produit est la base de toutes démarches d'écoconception.

L'analyse du cycle de vie (ACV) permet de réaliser des écobilans (analyse de flux entrant et sortant) en terme de quantification d'impacts générés sur l'environnement et rentre également dans les démarches d'écoconception.

L'objectif de l'écoconception est donc de réduire sur les différentes étapes de la vie du produit ses impacts sur l'environnement tout en conservant sa qualité d'usage.

L'écoconception est une composante d'une démarche de management environnemental. En effet, aujourd'hui l'approche « organisme / site de production » est complétée par l'approche « produit ».



Il n'existe pas une méthodologie d'écoconception mais toutes se conduisent selon un fil conducteur de démarche, dont voici les principales étapes :

- l'objectif de la démarche, pourquoi ? : améliorer un produit existant ou éco concevoir un produit ?
- Prendre en compte le cycle de vie : identifier le service rendu du produit, déterminer l'unité fonctionnelle de l'utilisation du produit (à chiffrer) et identifier les différentes étapes du cycle de vie du produit
- Identifier les sources d'impacts sur l'environnement pour chaque étape du cycle de vie du produit : identifier les flux entrant et sortant, évaluer les impacts sur l'environnement
- Rechercher des pistes d'amélioration : identifier les paramètres dont dépendent les impacts, chercher à les réduire



Enjeux pour l'entreprise

Hormis les aspects purement réglementaires, les enjeux sont multiples pour une entreprise.

La prise en compte de ses impacts environnementaux et notamment sur le plan énergétique est une approche « multi critères » avec de nombreux avantages pour l'entreprise :

- Une optimisation et un gain économique pour son activité
- Une identification de nouveaux axes de création de valeur pour l'entreprise : une augmentation de la valeur patrimoniale de l'entreprise et une réponse aux attentes du client en proposant des produits innovants
- Une anticipation des risques

Dans un contexte de raréfaction des ressources, de difficulté d'accès à la ressource, de changement des modes de consommation et de l'évolution des contextes juridiques, l'entreprise doit s'adapter en proposant d'autres modèles de production qui intègrent les dimensions environnementale et sociale

Et vous ?



La communication environnementale associée

Valoriser ses actions environnementales est devenu un atout stratégique pour une entreprise qui souhaite se développer tout en assurant sa responsabilité environnementale.

Il existe différents vecteurs de communication :

- Pour une démarche d'entreprise, il existe les référentiels types ISO 14001 qui permet de déployer une politique environnementale, où des démarches sectorielles comme le bilan carbone s'y intègre très facilement
- Pour les démarches produits, les éco-labels, les affichages environnementaux, les auto-déclaration et les éco-profil sont autant de vecteurs qui permette de communiquer sur l'impact environnemental du produit



Pour une bonne communication, il est nécessaire de mettre en œuvre des actions pertinentes et crédibles qui répondent aux objectifs de l'entreprise en adéquation aux enjeux de société.

L'objectif réside dans la capacité à faire passer le message souhaité tout en étant compréhensible et en corrélation avec les attentes du client.

Dans une démarche écoresponsable, il est indispensable de bien penser sa communication envers toutes ses parties prenantes et de les impliquer.

Un moyen de créer de bonnes relations de confiance avec ses parties prenantes, un gage de crédibilité et de valorisation de l'image de l'entreprise en adéquation avec son activité.



Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

Les fondamentaux de l'économie circulaire



Comprendre les principes de l'économie circulaire

L'économie circulaire s'oppose au mode de consommation linéaire actuel qui consiste à produire, consommer et jeter.

L'économie circulaire tend à limiter les pertes de flux dans sa chaîne de production de manière à ce que le déchet de l'un devienne la matière première de l'autre.

Dans un contexte de changement des modes de production et de consommation, l'économie circulaire devient une véritable alternative pour de nombreuses entreprises aux bénéfices multiples.



L'économie circulaire s'articule autour de 3 domaines qui regroupe 7 grands principes (ADEME) :

- Offre des acteurs économiques :
 - L'approvisionnement durable
 - L'écoconception
 - L'écologie industrielle (permet l'optimisation des usages des ressources et flux interentreprises)
 - L'économie de la fonctionnalité (privilégier l'usage du produit que sa simple possession)
- Demande et comportement des consommateurs :
 - La consommation responsable
 - L'allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation et réutilisation)
- Gestion des déchets :
 - Le recyclage (réutilisation de matériaux lorsque le produit n'a pas d'autre option que la mise au rebus)



Les acteurs de l'économie circulaire

Une multitude d'acteurs compte tenu que l'économie circulaire est une démarche territoriale :

- Les entreprises, au cœur de la démarche sur l'optimisation et la mutualisation des flux et des ressources
- Le territoire avec les collectivités et les différents organismes de la filière déchets qui sont l'interface avec les acteurs opérationnels et les politiques
- Les financeurs (caisse des dépôts, ADEME)
- Les organisations syndicales et fédérations qui fédèrent et organisent
- Les instituts et associations (Institut de l'économie circulaire, Orée, ...) qui promeuvent l'économie circulaire
- Les consommateurs



Raisonner opportunités d'entreprises

L'économie circulaire permet de détourner des contraintes ressources en opportunités de nouveaux modèles économiques :

- Des opportunités en matière de compétitivité : la démarche permet une réduction des coûts, de diversifier leurs approvisionnements et de disposer de sources de revenus additionnelles
- Des opportunités de développement de nouveaux marchés : la démarche permet non seulement de fidéliser la clientèle mais également de valoriser davantage le capital immatériel de l'entreprise en s'appuyant sur des modèles économiques innovants, comme l'économie de la fonctionnalité, développant de nouvelles opportunités de débouchés
- Des opportunités de performance globale et de réputation : la démarche permet d'aller sur le champs de l'anticipation et l'entreprise couplant les aspects sociaux-environnementaux voit des retombées positives en terme de communication et donc influe positivement sur sa réputation et son ancrage territorial, une aubaine pour l'accès à de nombreux financements
- Des opportunités d'adaptabilité et de résilience : outre les avantages concurrentiels, la démarche favorise la coopération avec d'autres acteurs qui permet d'innover et de favoriser la montée en compétences des prestataires locaux



Les bénéfices à retirer pour son entreprise d'une démarche écoresponsable

Biodiversité et entreprise



Le cadre réglementaire, les acteurs clés

Au niveau mondial il est rappelé la nécessité de préserver « la diversité de la vie sur la Terre » lors de nombreux sommets.

Textes de loi :

- l'article 225 de la loi Grenelle 2 qui inclue dans l'obligation du rapport RSE le volet biodiversité pour l'entreprise : « Protection de la biodiversité : quelles sont les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité »
- la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 20 juillet 2016 qui remplace la loi de 1976 : les entreprises ont l'obligation de prévenir et de réparer le préjudice écologique défini comme étant : « une atteinte non négligeable aux éléments ou aux fonctions des écosystèmes ou aux bénéfices collectifs tirés par l'homme de l'environnement »



Des règlements :

- La stratégie nationale pour la biodiversité
- Les zones protégées Natura 2000, ZNIEFF, zones humides, ...
- Les ICPE : obligation de mener une étude d'impact environnementale du site
- La norme ISO 14001 inclue le volet de la biodiversité dans le management environnemental

Les acteurs clés :

- l'Agence française de la biodiversité
- Les agences de l'eau (biodiversité évoquée dans les SDAGES)
- La direction de l'eau et de la biodiversité au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire
- Les associations
- Les parcs naturels régionaux



Interaction entreprise, milieux naturels et biodiversité

La biodiversité est pour les sociétés humaines, et par conséquent pour les entreprises, un support et un fournisseur de biens et de services dont nous sommes dépendant et donc également valable pour les activités économiques.

En effet c'est de la biodiversité que nous tirons les ressources nécessaires à la conduites des activités, la production d'énergie, la recherche et le développement dans certains secteurs (pharmaceutique, cosmétique, ...), l'industrie (textile, ...) et les écosystèmes sont de réels mécanismes de régulation responsable de la qualité de l'air, de l'eau et des risques naturels et donc influent directement sur notre environnement et notre santé.

La nature elle-même est fourniture d'activités économiques, notamment dans le secteur touristique.

Intégrer la biodiversité dans la chaine de valeur et le capital d'une entreprise représente un réel projet d'entreprise et des opportunités stratégiques.



Faire de la biodiversité un atout pour l'entreprise

L'intégration de la biodiversité au niveau de l'entreprise représente une maîtrise des risques et de fait des opportunités à saisir.

Pour de nombreuses activités, l'intégration de la biodiversité permet d'améliorer l'acceptabilité sociétale de l'entreprise lors de son implantation sur le territoire.

Ainsi un dialogue plus serein s'opère permettant aux projets de se développer en réduisant les frein liés aux pressions civiles et sociétales que certains projets peuvent rencontrer sur le territoire.



L'intégration de la biodiversité au niveau de l'entreprise représente une maîtrise des risques et de fait des opportunités à saisir.

Pour de nombreuses activités, l'intégration de la biodiversité permet d'améliorer l'acceptabilité sociétale de l'entreprise lors de son implantation sur le territoire. Ainsi un dialogue plus serein s'opère permettant aux projets de se développer en réduisant les frein liés aux pressions civiles et sociétales que certains projets peuvent rencontrer sur le territoire.

Nous rencontrons des opportunités récurrentes en matière de RSE et d'environnement, comme la maîtrise de certains coûts, la fidélisation des clients, la fédération des collaborateurs autour d'un projet qui fait sens et la valorisation de l'image et la réputation de l'entreprise.

La biodiversité est une grande source d'innovations techniques, se traduisant en opportunité de développement de nouvelles matières, technologies et marchés.

L'opportunité d'investir les marchés verts, générateurs de nouveaux emplois.



Identifier des pistes d'actions pour intégrer la biodiversité dans sa politique environnementale

Pour identifier des pistes d'actions, il convient de connaître pour pouvoir agir.

3 grandes étapes :

- l'état des lieux : qui permet d'identifier les impacts et les dépendances vis-à-vis de la biodiversité et permet l'évaluation des risques et des opportunités
- L'identification d'objectifs pour permettre la construction d'un plan d'actions en associant les parties prenantes dans leur mises en œuvre
- Le suivi et l'évaluation du plan d'actions pour pouvoir communiquer



Comme tous plans d'actions, il convient de hiérarchiser et d'y aller progressivement.

On peut noter quelques grandes typologies d'axes d'actions :

- Se mettre en conformité réglementaire
- Mettre en œuvres des actions volontaires : actions « à la marge » sur des bonnes pratiques et des changements de comportements
- Mettre en œuvre des actions de changement de business modèle : du changement dans les processus (achats, labels, certifications, ...), du questionnement dans la stratégie (nouveaux marchés, actions structurelles, ...) au changement de business modèle (évolution des contextes de gouvernance, fiscalité, institutions, politiques, ...)



Quelques exemples d'actions opérationnelles :

- l'entretien alternatif des espaces verts : méthodes de désherbage, tonte des pelouse par les animaux, utilisation des essences locales, ...
- Favoriser l'implantation de la biodiversité : aménager des espaces de refuges pour les animaux, héberger des ruches, ...
- Agir sur ses prélèvements et ses rejets : maîtriser ses consommations, employer des éco produits pour limiter les polluants dans les rejets
- Adapter ses pratiques professionnelles dans la conduite de son activité : utiliser une espèce comme partenaires dans l'entretien des espaces verts, ...

Et vous ?



Les bénéfices pour l'entreprise d'achats écoresponsables



Identifier ses besoins

Une démarche d'achats écoresponsable repose sur une stratégie d'achat alliant le Développement Durable et la réduction des coûts et la mise en œuvre d'une relation avec ses fournisseurs.

La démarche repose sur quelques principes :

- Adapter les usages aux besoins réel du consommateur
- Préférer les produits considérés comme durable (différents critères)
- Prendre en compte lors de l'achat l'origine des matériaux et la fin de vie du produit
- Préférer la location au lieu de l'achat



Démarche :

- Identifier les principaux achats de bien, de prestations et de services et les répertorier
- Conduire un diagnostic qui va affiner l'identification des besoins : il va permettre d'identifier les les principaux achats et de repérer les achats ayant déjà fait l'objet de critères environnementaux. Il va se matérialiser sous la forme de questions générales :
 - Quelles sont les différentes catégories d'achats ?
 - Qui achète ?
 - Quels sont les critères de sélection ?
 - Comment les critères sont-ils définis ?
 - Comment les besoins sont-ils définis ?
 - Quels sont les critères d'évaluation des achats ?
 - Des critères environnementaux sont-ils inclus dans les documents consultatifs (cahier des charges, appels d'offres, ...)



- Une politique d'achats écoresponsable est-elle formalisée ?
- L'entreprise fait-elle appel à un groupement d'achats ? Si oui pour quels produits ? Prend-il en compte des critères environnementaux ?
- Existe-t-il des mutualisation de moyens avec d'autres structures ?
- Quelles est la fréquence des actions et des livraisons (optimisation par des regroupements) ?
- Le mode de transport est-il pris en compte dans le choix du prestataire ?
- La fin de vie des produits et les emballages sont-ils des critères pris en compte dans le processus d'achats ?
- L'évaluation des produits est-elle effectuée ?

Et vous ?



Définir son niveau d'exigences

2 niveaux :

- Identifier les fournisseurs critiques : se baser sur le niveau d'importance des achats auprès de chacun et de leurs pratiques (critères environnementaux, certification, lieu et mode de fabrication, ...)

Utilisez les informations disponibles sur vos achats et les informations transmises par vos fournisseurs.

- Identifier le niveau d'intégration des critères environnementaux dans vos achats au moment actuel :
 - recenser les différents critères de sélection (prix, qualité, délais, ...) par famille de produits / services
 - Identifier les types de critères environnementaux et sociaux qui peuvent être intégrés

Mettre en phase ces 2 niveaux : évaluer le niveau de progression pour les fournisseurs critiques sur les plans environnementaux et économiques en ayant à l'esprit la prise en compte des coûts cachés et externalisés.

Et vous ?



Élaborer son cahier des charges

Le cahier des charges est un éléments important dans l'acte d'achat, il va permettre de faire savoir vos besoins en cohérence avec votre démarche et processus d'achats pour permettre à l'acheteur de sélectionner le fournisseur.

Les différentes étape pour conduire à l'élaboration du cahier des charges :

- Analyser la situation actuelle : le contexte, les enjeux, les forces et faiblesses, les opportunités, ...
- Définition du besoin et des objectifs
- Préparation du cahiers des charges : recueillir les information set les données, identifier les exigences particulières, ...
- Rédiger le cahier des charges



Contenu type d'un cahier des charges :

- Bref historique de l'entreprise
- Description du contexte actuel
- Objectifs attendus (les résultats attendus)
- Les spécifications techniques, description fonctionnelle
- Les spécifications administratives (budget, délais, ...)
- Les clauses complémentaires (modes de paiement, les modalités de facturation, critères environnementaux et sociaux, les critères d'évaluation, ...)
- Documents annexes (si besoin)

Et vous ?



Evaluer et sélectionner ses fournisseurs

Cette étape permet de mettre en pratique son processus d'achats écoresponsable.

Le principe et les différentes étapes :

- Valider les critères de sélection des fournisseurs avec les parties prenantes de l'entreprise concernées
- Adresser un questionnaire à ses fournisseurs pour connaître leur positionnements vis-à-vis des critères environnementaux sélectionnés
- Sélectionner les fournisseurs sur sa base de critères arrêtés
- Évaluer à posteriori les fournisseurs en mettant en place des audits chez ses fournisseurs pour vérifier les engagements identifiés



Suivre les conditions d'exécution

Le processus achat nécessite de suivre son pilotage :

- Accompagner les fournisseurs dans la durée pour permettre l'amélioration de leurs pratiques et le respect de la réglementation.
- Mettre en place des outils de suivi
- Mettre en place une veille technique et réglementaire pour anticiper d'éventuelles évolutions



Valoriser sa démarche écoresponsable



Mettre en avant sa démarche écoresponsable et communiquer sur celle-ci

La valorisation de sa démarche passe par de nombreuses actions.

L'intégration de cette démarche s'appuie sur la prise en compte des besoins des parties prenantes. C'est par ce biais que l'entreprise va identifier ses valeurs et ainsi afficher une image responsable auprès de ses parties prenantes.

D'une manière générale, il convient d'inscrire dans sa communication institutionnelle les éléments de sa démarche écoresponsable.

Un travail préparatoire sur le « fond » est nécessaire.

Ce travail se base sur :

- les principaux enjeux identifiés par l'entreprise
- Les différents diagnostics ou état des lieux transversaux ou sectoriel selon les besoins



Il en ressort l'identification de différents éléments :

- Des objectifs
- Des impacts
- Des aspects environnementaux

Ces éléments identifiés conduisent l'entreprise à dégager ses engagements en la matière.

Attention au greenwashing !!!

C'est sur cette base que la mise en avant de sa démarche et donc sa communication s'organise.

Il existe 2 niveau de communication de démarches écoresponsables :

- La communication interne à l'entreprise
- La communication externe à l'entreprise



Plusieurs documents, vecteurs de communication peuvent être employés pour ces 2 types de communication :

- La politique environnementale de l'entreprise
- Le rapport d'activité environnemental
- Chartes environnementales
- Informations produits, affichage environnemental
- Evènements
- Informations et sensibilisations
- Séminaires, conférences, ateliers
- Conseil des parties prenantes
- ...

La communication de la démarche doit s'insérer dans la stratégie de communication de l'entreprise et doit faire l'objet d'un plan de communication intégré.



Focus sur quelques éléments de communication incontournables :

- La politique environnementale de l'entreprise se communique à la fois en interne qu'en externe à l'entreprise. C'est le document de référence sur la communication de vos engagements dans la démarche écoresponsable. On y retrouve vos objectifs formalisés.
- Le rapport d'activité environnemental se destine plus tôt à une communication externe. Il se base sur les engagements de l'entreprise mais également sur les actions conduites pour satisfaire la démarche écoresponsable de l'entreprise. C'est un document qui permet de rendre compte de vos engagements auprès de vos parties prenantes.



- Chartes environnementales peuvent compléter certains aspects de la démarche et votre politique environnementale.
- La participation à des évènements renforce votre crédibilité et les messages spécifiques à faire passer.
- L'information et la sensibilisation en premier lieu de vos collaborateurs sont des éléments clés dans la communication interne de la démarche. Cela permet l'appropriation et la fédération des collaborateurs à la démarche, moteur indispensable pour une mise en œuvre opérationnelle et efficace pour l'entreprise.

Et vous ?



Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

Être écoresponsable dans sa vie quotidienne



Modifier ses comportements

Des idées très simples au quotidien existent pour engager une démarche écoresponsable. Pour la plupart ces idées sont transposables à la maison.

Cela passe notamment par le changement de nos comportements, sans pour autant changer du tout au tout.

Quelques exemples :

- Modifier son comportement face aux températures des locaux
- Modifier ses habitudes de transports pour aller vers du collectif
- Modifier ses actes d'achats et l'acquisition de certains produits
- Modifier son comportement vis-à-vis de l'utilisation et l'entretien de matériels et d'équipement

Et vous ?



Les éco-gestes

De la même façon, des gestes simples et efficaces existent pour agir au quotidien :

- Energie :
 - Utiliser au maximum la lumière naturelle
 - Éteindre l'éclairage dès qu'on quitte la pièce
 - Éteindre les appareils électriques le soir et le weekend
 - Mettre en place des systèmes de veille pour les appareils électrique en journée

- Eau :
 - Installer des dispositifs économes en consommation d'eau
 - Utiliser des produits écologiques pour limiter les rejets polluants



- Le papier
 - Réduire la consommation de papier : éviter d'imprimer et le cas échéant imprimer recto verso, utiliser du papier brouillon
 - Utiliser du papier recyclé et issus de forêt durablement gérées (PEFC, FSC)

- Les achats :
 - Favoriser les produits comportant des labels environnementaux

- Les déchets :
 - Utiliser une tasse plutôt qu'un gobelet en plastique
 - Trier et recycler les déchets de bureau
 - Utiliser des cartouches d'encre rechargeables

- Les transports :
 - Quand le déplacement en voiture est nécessaire, adopter les principes de l'éco-conduite

Et vous ?



Les idées simples pour rendre votre entreprise plus durable au quotidien

S'y retrouver dans les logos, les labels et les certifications



Les logos et les labels

De très nombreux labels et logos associés existent sur le marché de la consommation de produits notamment.

Les différences essentielles se trouvent au niveau de leurs caractéristiques environnementales, de leurs impacts sur l'environnement ou encore de la typologie d'un produit ou service.

Les logos servent à identifier le produit ou service par rapport à l'objet même du label.

Certains logos font référence à des labels public dont le référentiel est élaboré par les acteurs publics avec un contrôle indépendant, et d'autres sont plutôt de marques privées dont le référentiel est établi par la marque en question avec d'autres modalités de contrôle.



Un panorama non exhaustif de certains labels et logos :

- l'alimentation :



- Les cosmétiques :



- Les produits d'entretien :





- La papeterie :



- Le tourisme et loisirs :





Les certifications

Les certifications sont elles moins nombreuses.

- Certification HQE : elle prend en compte la qualité de vie de l'Homme et la notion de confort et de santé. 3 résultats sont possibles (Prérequis, Performant et Très performant). 4 thématiques sont prise en compte : éco-construction, éco-gestion, qualité sanitaire des bâtiments et comforts des occupants.

- Certification imprim'vert :
Une certification pour les imprimeurs





- Certification ISO 14001 : norme de démarche de système de management environnemental. C'est une norme internationale qui donne les lignes directrices pour mettre en place une démarche formalisée en système de management de l'environnement.
- Enregistrement EMAS : c'est un règlement européen de système de management environnementale similaire à la norme ISO 14001 mais à la différence qu'il demande une notion de performance environnementale
- Certification ISO 5001 : norme sur la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie.



Merci de votre participation

Excellentia Formation

67 avenue de l'URSS 31400 TOULOUSE 05 61 40 12 12 contact@excellentiaformation.fr - www.excellentiaformtion.fr